





Le mot  
du maire 2

Le dossier 3

Informations  
mairie 9

Enfance  
Jeunesse 17

Les Assoc' 19

Culture & Vie  
Révéloise 28

Agenda  
Infos utiles 32

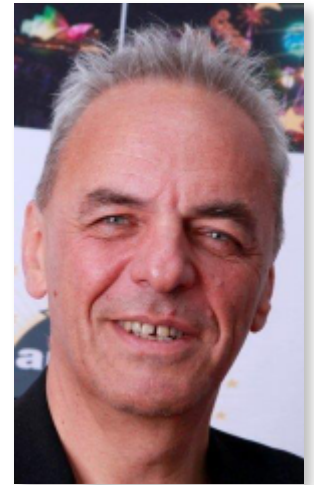
## Mot du maire

Lors du dernier Conseil Municipal nous avons voté l'arrêt du PLU, après un travail de près de 5 années réalisé en concertation avec la population. Le PLU va vers une densification du village : c'est une orientation imposée par la loi, mais c'est aussi une volonté communale, dans le but de limiter l'impact de l'urbanisation sur notre village. En passant du POS au PLU, on peut noter une réduction importante des surfaces constructibles, passant d'environ 25 Ha à 8,5 Ha : malgré cette réduction, Revel garde une capacité d'accueil de nouveaux habitants, afin de limiter l'impact du vieillissement de la population.

Le chantier de rénovation-construction de l'école élémentaire est maintenant terminé. Ce numéro accorde une place spécifique aux hommes et aux femmes qui font vivre l'ensemble des équipements scolaires et périscolaires, permettant un accueil des enfants dans les meilleures conditions.

Dans le but de renforcer la performance énergétique de l'école maternelle, nous réalisons actuellement un diagnostic préalable à des travaux. Concernant l'approvisionnement de la cantine, nous souhaitons intégrer plus fortement la dimension bio et locale, afin de proposer aux enfants une alimentation plus responsable.

S'engager dans la transition passe inévitablement par le questionnement et le changement de nos pratiques. Du global au local, chacun doit prendre sa part, afin d'anticiper les évolutions à venir. C'est aussi pour notre village une dynamique positive dans laquelle nous nous engageons collectivement.



**Bernard Michon**, maire de Revel

Date limite de dépôt pour les  
Brèves de janvier 2020  
dimanche 5 janvier 2020

### Revel Dialogue N°105

Responsable de la Rédaction : **Céline Bernigaud**

Comité de rédaction : **Jean-Marc Belleville, Céline Bernigaud, Coralie Bourdelain, Sandrine Gayet, Stéphane Mastropietro**

Relecture et mise en page : **Mireille Berthuin, Luc Descotils**

Pour faciliter la mise en oeuvre du journal, merci de taper vos articles sans aucune mise en page ni saut de ligne, d'envoyer vos photos à part dans la meilleure résolution et de nous transmettre le tout par e-mail à :

[revel-dialogue@revel-belledonne.com](mailto:revel-dialogue@revel-belledonne.com)

L'école de Revel-St Jean le Vieux contribue fortement à la vie du village. La construction de l'Espace Guimet en 2010 (cantine, centre de loisirs, activités associatives...), puis la rénovation-construction de l'école élémentaire en 2018 sont le reflet d'un choix politique fort de notre équipe municipale en direction de l'enfance et de la jeunesse, les adultes de demain. Nous avons souhaité vous présenter ici le fonctionnement de l'école et des services périscolaires.

## L'école de Revel - St-Jean-Le-Vieux

### L'équipe 2019-2020

Cette année scolaire nous accueillons 84 enfants en élémentaire et 55 enfants en maternelle.

#### École maternelle

L'équipe de l'école maternelle, avec de gauche à droite :

Mélanie ROBERT (ATSEM Petits-Moyens)

Sébastien MAZET (directeur de l'école maternelle, maître des Petits-Moyens)

Yann TONET (maître des Moyens-Grands, en remplacement de Magali VIVES)

Noémie URSCHFELD (ATSEM Moyens-Grands)



#### École élémentaire



Stéphanie GUILLEMIN  
Directrice - CM1-CM2



Florent MARTIN-VIGNERTE  
CE2-CM1



Sonia FAURE  
CE1-CE2



Soline BOUCHON  
CP-CE1



Jessica BRUNET  
CM1-CM2 (lundi)  
CP-CE1 (mardi)

### Retour sur l'utilisation des nouveaux locaux

Après plus d'un an d'utilisation des nouveaux locaux, les enseignants ont pris leurs marques et en sont très contents. Avec des salles de classe plus lumineuses et mieux insonorisées, les enfants travaillent dans des conditions optimales et dans une atmosphère plus sereine.



Classe Belledonne

L'équipement informatique des quatre classes est bien adapté aux nouvelles pédagogies : dans chaque classe, un vidéo projecteur interactif, un ordinateur maître et six ordinateurs neufs pour les élèves.

Deux salles sont mutualisées au niveau de l'école : une salle spacieuse qui permet des activités telles que le théâtre, la musique, les débats philo, etc..., et une salle dédiée aux arts visuels : arts plastiques, peinture, etc. Ces salles accueilleraient des élèves en cas d'ouverture de classe.

La nouvelle cour avec un revêtement entièrement



Equipement informatique de la classe Chartreuse



La cour et son nouveau préau

refait est très spacieuse. Des coins d'activités ont été aménagés en concertation avec les élèves : lecture, dessins à la craie, coloriage sur des feuilles, foot. Des jeux seront prochainement marqués au sol : une marelle, un morpion et un terrain de foot.

aux individus qui la composent, en adéquation avec les programmes officiels.

Néanmoins, **c'est bien l'ensemble de la communauté éducative qui permet de guider l'élève dans son cheminement social et scolaire.** La communauté éducative, c'est l'ensemble enseignants, parents, et tout le personnel qui travaille aux services périscolaires : transport, cantine, garderie ...

C'est ensemble que nous les aidons à grandir, à s'épanouir et à construire leur identité au sein de la société. **Respect et confiance sont donc deux valeurs fondamentales qu'il nous faut conjointement valoriser et développer,** tant à leur niveau, qu'au nôtre.

**Les parents ont un rôle essentiel à jouer dans le parcours scolaire de leur enfant, par leur attention, leur intérêt, leur aide.** Leur présence aussi, quand elle est possible, lors des sorties (piscine, cinéma, musées, ateliers de Noël, journée APER, courseton, voyage scolaire ...) au cours desquelles leur action s'étend au groupe.

Etre parent élu, c'est représenter l'ensemble des parents lors des trois réunions annuelles du Conseil d'école. Sous la présidence du directeur d'école, ce collectif rassemble parents, élus, enseignants et autres acteurs de la communauté éducative. C'est un espace d'échanges important pour la vie de l'école.

L'APE (association des parents d'élèves), quant à elle, regroupe des gens motivés pour œuvrer et récolter de l'argent, reversé pour partie aux classes. Les moments de rencontre ainsi organisés sont festifs et plébiscités par les enfants. Ces subventions associatives permettent de compléter la subvention mairie et les cotisations des parents pour donner vie aux projets qui ponctuent la scolarité des élèves.

Des membres du Perlet viennent nous rejoindre régulièrement pour soutenir l'équipe enseignante et les parents dans l'organisation et la réalisation de temps forts : ateliers de lecture, de Noël, journée APER, témoignages historiques, défis sciences, ...

**En faisant collaborer tous ces acteurs de la vie de l'élève avec Bienveillance, Respect et Confiance, on parvient à développer un esprit solidaire** qui permet de présenter parfois des créations collectives de qualité, comme celle de l'Inauguration en juin 2019, ou tout simplement de travailler au quotidien dans un climat serein, propice aux apprentissages.

## École : quelques chiffres

Dépenses	Montant alloué	Répartition
Fournitures scolaires + Direction	7600 €	50€ par élève 150€ par direction
Coopérative scolaire	3000 €	500 € par classe 1000€ pour la maternelle 2000€ pour l'élémentaire
Projets classe	2100 €	14,38 € par élève 750€ pour la maternelle 1352€ pour l'élémentaire
Piscine	3500 €	Location bassin + Maître nageur
Transport pour la piscine	1120 €	Allers/Retour, 8 sorties pour chacune des 4 classes

A cela s'ajoute les salaires des ATSEM et le ménage, l'accompagnatrice du car, diverses formations pour les salariés, la réparation et l'entretien des locaux, la pharmacie de l'école pour les petits bobos...

La commune soutient aussi financièrement l'activité de l'APE pour faciliter l'organisation de fêtes et de spectacles, et apporte une aide technique ponctuelle (prêts de salles et de matériel, aide lors de la coupe de sapins...)

Les communes telles que St Jean le Vieux, St Martin d'Uriage... reversent à Revel une participation par enfant scolarisé sur la commune de 1110 euros correspondant au coût des frais de scolarité par élève.

## Une communauté d'apprentissage

Par **S. Guillemin**, directrice de l'école élémentaire.

L'école est un lieu de vie important pour l'élève qui la fréquente six heures par jour, quatre jours par semaine et trente-six semaines par an. Il est donc indispensable qu'il s'y sente bien.

Pour cela, l'équipe pédagogique est attentive aux besoins de chaque élève, et travaille pour adapter au mieux les apprentissages à la réalité de la classe et



## Les services périscolaires

### La cantine : 30 ans cette année !

#### Rapide historique

Dans les années 80, une trentaine d'enfants mangeait au restaurant du village chaque midi. En 1989, le service a été formalisé par la création de l'association ARSR (Association pour un Restaurant Scolaire de Revel et St Jean le Vieux)

Tom Rebuffet, une des plus anciennes présidente de l'ARSR, nous raconte :

*"A l'époque Mme Charrier faisait la cantine au bar : c'était à la bonne franquette ! Les petits ne pouvaient pas y manger, seulement les primaires. Lorsque le bar a cessé son activité, en tant que parents nous avons dû trouver une solution. Nous avons été bien aidés par la mairie de l'époque dans la création d'une association. De nombreux parents de St Jean se sont mobilisés, sans doute plus concernés par le besoin d'un service de cantine.*

*On a eu un accord avec la mairie qui nous fournissait les locaux. Ça a démarré dans la salle Jean Riboud, à côté du presbytère. Cela a permis de pouvoir accueillir aussi des maternelles. Au départ, c'était vraiment basique. Sylvie était embauchée en tant que cuisinière, avec une quarantaine d'enfants la 1ère année, et près du double dès l'année suivante. Je faisais les courses, on faisait la liste avec Sylvie puis j'allais à Carrefour, j'avais deux énormes caddies ! C'était trop énorme, ce fonctionnement n'a pas pu durer... Mais nous ne voulions surtout pas externaliser la préparation des repas, on voulait rester avec une restauration sur place... surtout que Sylvie était géniale !"*

En septembre 2010, le déménagement dans l'Espace Guimet a permis d'investir des lieux plus adaptés.

En janvier 2018, après 26 années de fonctionnement associatif, devant la difficulté d'impliquer les familles dans l'associatif et les complexités administratives de plus en plus importantes, la mairie a pris le relais pour assurer la continuité de ce service, dans les mêmes conditions.



#### La cantine aujourd'hui

Aujourd'hui la cantine sert 2 services : les petits mangent avec les CP, de 11h50 à 12h30 environ ; les primaires mangent de 12h30 à 13h30 environ.

**1<sup>er</sup> service** : Florence et Moni montent les maternelles, et Mélanie (ATSEM) monte les CP et reste jusqu'au dessert.

**2<sup>ème</sup> service** : Aksana et Constance montent les primaires, et Noémie (ATSEM) vient en renfort (libérant Mélanie pour qu'elle aille manger).

L'équipe sensibilise les enfants au goût et au gaspillage alimentaire. Les enfants doivent manger des légumes, mais ce sont eux qui en choisissent la quantité, ce qui permet de goûter de tout, et d'éviter le gaspillage. Les enfants qui le souhaitent peuvent ensuite venir se resservir. Pour faciliter le service, celui-ci commence par le plat chaud, puis vient la salade ou les crudités.

Le repas peut donner lieu à des échanges avec Sylvie sur la cuisine, ce qui contribue aussi à éduquer au goût. Par exemple, si Sylvie pense avoir raté un plat, elle l'explique aux enfants... Les enfants sont alors souvent soucieux de la rassurer... et vont ADORER ce plat !

Les déchets ont longtemps été pesés pour prendre conscience des quantités. Aujourd'hui, avec ½ bol de déchets alimentaires sur un service... c'est une réussite ! Les restes alimentaires sont amenés chaque jour par Florence aux cochons de Caresse et

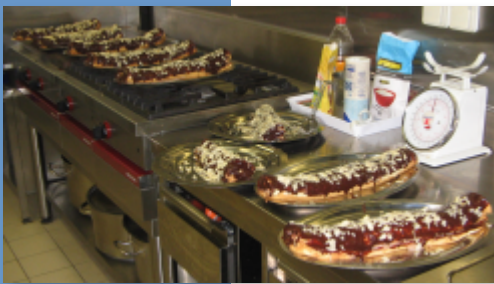


### Loi Egalim : un menu végétarien par semaine dans les cantines scolaires.

Dès le 1<sup>er</sup> novembre 2019, les cantines scolaires devront proposer au minimum un repas végétarien par semaine aux écoliers. Celle de Revel a pris de l'avance puisque le repas "sans viande" hebdomadaire existe ici depuis de nombreuses années. Une mesure pour la planète, sans danger pour la croissance des enfants : notre cuisinière Sylvie sait allier céréales et légumineuses pour que vos enfants aient quotidiennement leur quota de protéines.

Câline, ou déposés au compost quand cela n'est pas possible. Le reste des déchets est trié selon les consignes de tri. Un seul sac de 100 litres rejoint la poubelle classique chaque semaine (le déchet le plus important restant l'essuie-mains en papier, les collectivités n'acceptant pas les essuie-mains en tissu...). Pour le repas, des serviettes en tissu sont par contre prévues pour chaque enfant qui le souhaite, et rangées dans un petit casier à l'entrée.

Au niveau de l'approvisionnement, nous privilégions le bio autant que possible avec nos fournisseurs actuels (pâtes, riz, pain, légumes surgelés, yaourts...). Afin de renforcer cette volonté, nous avons pris contact avec la SCIC "Mangez Bio Isère" et un producteur de légumes de Revel, pour nous fournir chez eux.



Les menus comportent du poisson une fois par semaine, et de la viande deux fois par semaine maximum, ou alors en petites quantités (pâtes bolognaises, ...). L'objectif est de réduire au maximum la quantité de viande.



Après le repas, les enfants jouent dehors s'il fait beau, et s'il pleut ils peuvent aller dans la salle de l'Oursière, dans la salle Bleue ou à la bibliothèque, selon les cas.



Les moments les plus attendus de la cantine restent les incontournables fêtes de Noël et fêtes de fin d'année... ! Ainsi que les pique-niques bien sûrs, qui restent

une vraie fête à chaque fois pour les enfants.

## La garderie, un temps de jeu libre pour les enfants

### Garderie du matin

Suite à la demande de plusieurs parents, une garderie du matin a été mise en place depuis septembre 2018. Les enfants sont accueillis par les ATSEM à l'école maternelle dès 7h30.

### Garderie du soir

Créneaux horaires :

16h25 à 17h25 puis 17h25 à 18h30

Effectifs : cette année environ 50 enfants par jour, un peu moins le vendredi.

A 16h25, deux personnes de l'équipe montent les maternelles : les petits se posent, se lavent les mains, vont aux jeux s'il fait beau. Les primaires les rejoignent dans un second voyage avec deux autres personnes de l'équipe.

La plupart du temps, le goûter est pris tous ensemble petits et plus grands : c'est un moment aussi très apprécié ! Les produits choisis pour le goûter sont le moins industriel possible, pour éviter au maximum les emballages : gâteaux maison, fruits, pain et chocolat... Sur les quantités, cela reste un goûter, pas un repas.

Après la journée d'école plus studieuse et cadrée, le temps de garderie est un temps de jeux libres très apprécié par les enfants. C'est "leur moment à eux", un temps libre "après l'école" où il n'y a pas d'activités imposées. Les spécialistes reconnaissent que les temps libres sont importants pour l'évolution des enfants, notamment pour leur permettre de développer leur imagination en "s'inventant ses jeux soi-même". Si un enfant est demandeur de faire une activité, ou si des enfants s'ennuient, l'équipe leur fait des propositions. L'équipe est aussi là pour surveiller qu'il n'y ait pas de conflits, aider dans la relation aux copains copines... mais aussi pour profiter d'être avec les enfants, d'échanger avec eux sur leur journée, leurs préoccupations...

Les enfants jouent dehors dès que le temps le permet, et parfois, en hiver, jusqu'à ce que la nuit tombe : sous le cerisier, aux jeux d'enfants, sur le terrain de foot, ou sur le terrain de tennis si l'herbe est mouillée... les options ne manquent pas. En cas de pluie, il est possible de séparer le grand groupe, en plus petits groupes qui investiront les salles Bleue et/ou Orange, la bibliothèque... toujours selon les envies des enfants, ou bien parfois pour séparer certains enfants. L'équipe emmène aux activités AFR/ROC quand il y en a (salle Orange, salle Bleue, Oursière, Grange Freydane...)



## L'équipe du périscolaire :



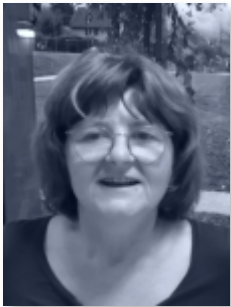
### Sylvie

Garderie du soir  
et cantine tous les jours  
depuis 30 ans

Sylvie, la cuisinière,  
coordonne  
l'organisation du  
périscolaire... toujours

avec le sourire !

*"Mon petit plaisir : la reconnaissance des enfants, tant pour ma cuisine que pour les bons moments passés à la garderie."*



### Florence

Garderie du soir  
et cantine tous les jours  
depuis 3 ans

*"J'aime mon travail, et j'aime bien chanter avec les enfants sur le trajet de l'école à la cantine."*

*Au répertoire : 'Le petit âne gris', 'Au feu les pompiers'... et 'la chanson du poireau', qui a beaucoup de succès !"*



### Laurence

Garderie du soir  
les lundis, jeudis et  
vendredis  
depuis 5 années

*"La garderie est un bon moment de détente pour les enfants, et pour moi*

*de rencontre avec les familles, plutôt jeunes !!, de Revel/St Jean-le-Vieux."*



### Moni

Cantine tous les jours  
et garderie du soir  
les mardis et jeudis depuis 3 ans

*"J'aime être dehors avec les enfants, et les aider à s'organiser pour mettre en place des jeux sportifs : foot, corde à sauter, échasses... multisport en fait !"*



### Aksana

Cantine tous les jours  
et garderie du soir  
les lundis, mardis, vendredis depuis 8  
mois

*"J'aime discuter avec les enfants, qui sont naturels, parlent de tout ! Ils sont très gais et rigolent*

*beaucoup, cela me renvoie beaucoup de positif. Je suis très contente de travailler là."*

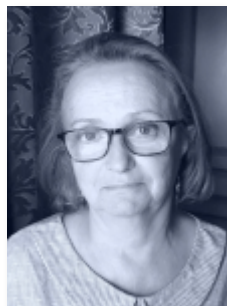


### Constance

Cantine tous les jours  
depuis un an

*"Quel bonheur d'être dehors par tous les temps en compagnie de mes super collègues et surtout de petits monstres remuants qui, sans rancune après s'être fait gronder*

*parfois, viennent prendre ma main, me faire un câlin ou entamer une discussion !"*



### Marie-Blanche

Remplacements ponctuels

*"Mes passages épisodiques à la cantine et à la garderie sont ma source de jouvence et me donnent l'occasion de rencontrer les revélois"*

## Un meilleur fonctionnement cette année

### Au niveau de la cantine

L'année dernière a été compliquée pour l'équipe pour différentes raisons : effectifs grandissants, plus de maternelles et d'enfants moins autonomes pour manger, problèmes de discipline... La mairie, en lien avec l'équipe, a cherché à mettre en place des solutions, et a augmenté les heures de travail permettant d'être en permanence quatre en salle pour faire manger les enfants. Le personnel est ainsi plus disponible pour les enfants, les problèmes de discipline sont beaucoup moins importants. L'ambiance est bonne dans l'équipe, les enfants le sentent !

Suite à des problèmes de discipline l'année dernière, notamment pendant le trajet école-cantine, un travail a été fait en lien avec l'école pour montrer aux enfants que les deux structures oeuvraient conjointement. La mise

en place de nouvelles règles ont permis de faciliter les trajets (chefs de rangs avec brassards...).

Cette année, un système de chef de table a été instauré : un enfant, désigné par l'équipe de façon tournante, est chargé de mettre la table, d'aller chercher les enfants qui mangent avec lui, de faire respecter les règles à sa table (propreté, calme...). Cela responsabilise les enfants.

### Au niveau de la garderie

Les parents doivent maintenant récupérer leurs enfants à l'entrée de la salle, mais ne peuvent plus rentrer à l'intérieur pour aller les chercher : cela pour des questions d'hygiène, et donc de bien-être des enfants, mais aussi pour matérialiser la fin de la garderie et aider les enfants à quitter leurs jeux... pour les retrouver le lendemain.

Il est demandé aux enfants de ne pas apporter leurs propres jouets, car cela crée trop souvent des histoires entre enfants, et des situations compliquées à gérer (jouets sortis sur le trajet entre l'école et la garderie, refus de prêter, casse...). De nombreux jouets sont à disposition sur place, une fois à la garderie les enfants trouvent toujours de quoi s'occuper.

La ponctualité des parents le soir est appréciée. Il y a un mieux cette année.

Au niveau du parking, pour des raisons de sécurité des enfants et d'accessibilité d'éventuels véhicules de secours, il avait été demandé aux parents de se garer

sur le parking en face de l'Espace Guimet (à côté des jeux d'enfants, accès par la route du Sauzet), et de rejoindre la garderie par le chemin piéton. De nombreux parents ont fait cet effort, et c'est aussi bien apprécié.

### Des rôles bien répartis

Depuis la rentrée 2019, la mise en place d'une charte de bonnes pratiques à faire signer a permis de rappeler les règles et de responsabiliser les enfants et les parents quant au bon fonctionnement de la cantine et de la garderie. Des améliorations sont appréciées par l'équipe : merci à tous et à toutes !

Les petits problèmes de discipline sont souvent réglés dans la journée, entre l'équipe et les enfants. Ils ne sont pas forcément discutés avec les parents, si l'équipe n'en ressent pas le besoin, et si les parents n'en font pas la demande particulière. Pour des problèmes de discipline plus complexes à régler, la mairie peut être amenée à prendre contact avec les parents pour discuter de la situation et envisager ensemble des solutions : l'intervention de l'élève responsable peut permettre de débloquer la situation, et cette répartition des rôles entre l'équipe et la mairie permet une bonne prise en charge des enfants.

Enfin, l'équipe reste toujours ouverte à échanger avec les parents qui le souhaitent sur la journée de leur enfant.

## Un groupe parents-élus sur le périscolaire

Dans l'objectif de permettre un lien avec les parents concernant les services périscolaires (cantine, garderie, centre de loisirs) un groupe "parents-élu.e.s" s'est constitué depuis un an. Il se réunit 2 à 3 fois par an, et travaille dans l'intérêt collectif des enfants, à partir des thématiques ou questionnements apportés par les parents.



Stéphanie Fazio,  
maman de Suzy (GS)  
et Lison (CE1)



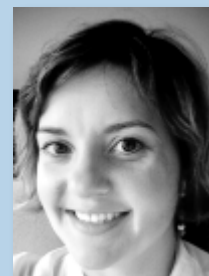
Amandine Delatouche,  
maman de Gabriel (GS)



Marc Wathélet,  
papa de Lisa (CE1)  
et de Simon (PS)



Anne-Laure Blanche,  
maman de Raphaël  
(CM1)



Virginie Garnier,  
maman de Lucas (PS)  
et Zoé (GS)

La prochaine rencontre du groupe a lieu le :

**lundi 25 novembre à 20h30 en mairie (salle du Conseil)... rejoignez-nous !**

Si vous êtes intéressé.e.s, merci d'envoyer vos coordonnées par email à [mairie@revel-belledonne.com](mailto:mairie@revel-belledonne.com)



## Nous voulons des coquelicots

Le conseil municipal réuni en séance le 3 juin 2019 a fait voeu de **soutien à l'appel "Nous voulons des coquelicots", demandant au plus vite la mise en œuvre de l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.**

Cet appel a été lancé en septembre 2018 par l'association du même nom, qui dresse un constat plus qu'alarmant sur la qualité de l'air, des sols et de la biodiversité dans notre pays : en cause, les pesticides. Plus de 900 000 personnes, plus de 80 ONG et de nombreuses personnalités publiques et acteurs économiques ont déjà signé l'appel à l'interdiction de tous les pesticides de synthèse en France.

Depuis le 1er janvier 2017, la loi interdit l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques pour l'ensemble des collectivités locales. En avril 2018, la commune de Revel s'est équipée d'un désherbeur thermique qui a permis l'arrêt total de l'usage de

pesticides dans les espaces publics qu'elle gère et en particulier au cimetière. Cette démarche se fait à la fois dans une logique de santé publique pour nos administrés et pour le personnel communal utilisant ces produits, mais aussi dans une logique de préservation des ressources naturelles et de la biodiversité.

Considérant que les études scientifiques et les témoignages récents ne font qu'alerter sur la dangerosité de ces produits, la commune de Revel a mis en place une politique volontariste en matière d'arrêt des pesticides sur l'espace public.

Pour signer l'appel "Nous voulons des coquelicots" :

[www.nousvoulonsdescoquelicots.org](http://www.nousvoulonsdescoquelicots.org)



## Soirée d'accueil des nouveaux revélois

### Avis aux nouveaux revélois !

Si vous êtes arrivés à Revel dans l'année (depuis décembre 2018), vous êtes conviés à une soirée d'accueil :

**Vendredi 22 novembre à 20h30** en mairie.

Cette soirée sera l'occasion, pour l'équipe municipale et les représentants des associations, de présenter le village aux nouvelles personnes ayant emménagé cette année sur la commune, et leur souhaiter une bonne arrivée !

**Merci de confirmer votre présence auprès de la mairie avant le 15 novembre**

[mairie@revel-belledonne.com](mailto:mairie@revel-belledonne.com)

04 76 89 82 09

## Recensement INSEE 2020

Entre le 16 janvier et le 15 février 2020, vous recevrez chez vous la visite d'un agent de l'INSEE. A Revel, elles seront au nombre de 3 à sillonner les hameaux entre 17h et 20h30 pour vous remettre en mains propres les documents nécessaires pour vous faire recenser : Isabelle FOULARD, Geneviève COURSIMAULT et Constance DELPIT. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

**Important :** après avoir reçu la visite initiale des agents recenseurs, vous avez la possibilité de **remplir les questionnaires de l'INSEE directement sur internet.** Nous vous invitons à utiliser largement ce moyen, qui facilite le traitement des données a posteriori.

### Est-ce que c'est obligatoire ?

Le recensement de l'INSEE est obligatoire. Le nombre d'habitants détermine notamment la dotation financière de l'Etat aux communes. Il est donc important que chacun soit recensé.

### Est-ce que c'est confidentiel ?

Le recensement de la population est une enquête à finalité exclusivement de statistique publique. A ce titre, il est ouvert par les dispositions de l'article 6 de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination, et le secret en matière de statistiques.

Les agents recenseurs sont tenus par le secret professionnel. De plus, au moment de l'enregistrement des données sur les fichiers de l'INSEE, les noms des personnes sont automatiquement détruits.

## Service des eaux du Grésivaudan : agence en ligne

Le service des Eaux du Grésivaudan a développé un nouvel outil à l'intention de ses usagers. Vous pourrez visualiser votre consommation, effectuer votre relevé de compteur en cas de déménagement, faire une demande d'intervention administrative ou technique et payer votre facture en ligne.

<https://eaux.le-gresivaudan.fr/wp/home.action>

Vos identifiants de connexion seront renseignés sur votre prochaine facture

## Déclaration annuelle de ruches : du 1er septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue. Elle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la connaissance de l'évolution du cheptel apicole et la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française. **Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre.** Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

A noter : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (qui ne dispense pas de la déclaration annuelle de ruches citée ci-dessus).

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

[assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)  
01 49 55 82 22

## Vente de bois de chauffage aux revélois

Suite à la coupe à câble des parcelles 10 et 12, des lots de hêtre sont disponibles en bordure de route forestière du Colon. Les grumes, regroupées en 3 lots, sont à couper sur place.

La mise à prix est fixée à 43€/m<sup>3</sup>.

**L'attribution des lots se fera par tirage au sort le 19 novembre à 18h en mairie.**

- Lot 1 pour un volume de 1,1 m<sup>3</sup> : 47€
- Lot 2 pour un volume de 5,3 m<sup>3</sup> : 227€
- Lot 3 pour un volume de 3,2 m<sup>3</sup> : 137€

Vous pouvez dès maintenant vous inscrire auprès du secrétariat

[mairie@revel-belledonne.com](mailto:mairie@revel-belledonne.com) / 04 76 89 82 09

PLU

## Vote de l'arrêt du PLU

L'arrêt du PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été voté lors du dernier Conseil Municipal. Celui-ci est maintenant en instance de validation par les administrations (services de l'Etat, communauté de communes, chambre d'agriculture...) qui ont 3 mois pour l'analyser. La prochaine étape sera l'enquête publique qui aura lieu en 2020. Un enquêteur nommé par le tribunal administratif tiendra des permanences sur Revel pendant 4 demi-journées pour répondre aux demandes et requêtes des habitants.



## Portage de repas à domicile

Un service de portage de repas à domicile est assuré depuis maintenant plusieurs années sur la commune par l'entreprise Age d'Or Service. A ce jour, ce service risque de disparaître car une seule personne en bénéficie, et il devient compliqué pour l'entreprise de monter à Revel pour un seul repas.

Si d'autres personnes sont intéressées par ce service, cela pourrait permettre son maintien : merci de contacter Age d'Or Service et d'informer le CCAS en mairie.

**Yannick Picconatto** / Age d'Or Service / 04 38 70 09 86  
Secrétariat de la mairie / 04 76 89 82 09

## Culture

### Quoi de neuf à la bibliothèque ?

Plusieurs nouvelles séries dans les mangas : "En scène", "Chi une vie de chat", "Kyo", "Spinning"... et parmi les nouveaux documentaires vous trouverez entre autres : "Toutankhamon".

**Une boîte de retour des livres** a été installée sur la droite de la porte d'entrée pour permettre le retour en dehors des permanences des livres empruntés.

N'hésitez pas à réserver vos envies, livres et/ou DVD, sur le site internet "Bibliothèque du Grésivaudan" : par exemple vous trouverez les DVD du "Bureau des légendes" sur une bibliothèque et le livre décrypté sur une autre mais tout, sur réservation, peut vous parvenir à la bibliothèque de Revel.

**Si vous disposez d'un peu de temps, vous pouvez venir nous aider que ce soit pour une aide ponctuelle, pour une permanence ou simplement pour du rangement...**

Merci d'avance.

Bonne lecture à tous !



Les bénévoles de la Bibliothèque de Revel

## Travaux

### Etude rénovation énergétique

Le bâtiment de l'école maternelle a été construit il y a environ 25 ans. Il s'avère aujourd'hui indispensable de changer les huisseries car certaines ne sont plus hermétiques. Avant de lancer ces travaux qui représenteront un budget conséquent, nous avons souhaité réaliser un bilan énergétique plus global du bâtiment ce qui nous permettra de demander des subventions auprès du Département et de la Communauté de Communes pour des travaux d'amélioration de sa performance énergétique. Cela s'inscrit dans la volonté de disposer de bâtiments peu énergivores, tels que le sont déjà l'Espace Guimet, la mairie et l'école élémentaire.

### Recrutement aux services techniques

Suite au départ d'un agent, Mr Ailloud rejoindra l'équipe des services techniques à partir du 4 novembre prochain, dans un premier temps pour un CDD de 6 mois. Il viendra travailler au côté de Thierry Bernard, Jérémy David et Xavier Mayorgas et sous la responsabilité de Christian Boeuf, en tant qu'agent polyvalent (espaces verts, voirie, petit entretien sur bâtiments, eau et assainissement, déneigement).

## Rappel : taille des arbres et des haies

Merci de ne pas attendre les premières chutes de neige pour élaguer vos haies ou vos arbres lorsqu'ils bordent la route communale. L'élagage doit être réalisé sur toute la hauteur, faute de quoi le haut de la haie risque de s'affaisser sur la chaussée en période de neige, et ainsi d'occasionner d'importantes gênes lors des passages des engins de déneigement (casse des rétroviseurs entre autre).

Il en va aussi de la sécurité des automobilistes, ainsi que des chauffeurs de bus ou de camions, qui sont régulièrement gênés et obligés de se décaler vers le milieu de la chaussée, au risque de provoquer un accident avec un véhicule arrivant en sens inverse. Enfin le réseau électrique et téléphonique est très souvent impacté : il en va de notre responsabilité à tous d'éviter les coupures.

Nous sommes parfois tenus d'alerter par courrier des revéolois : merci d'anticiper, à vos taille-haies !

## Lamine et Mohammed en stage aux services techniques

En partenariat avec l'association "Un Toit Au Balcon", nous accueillons cet automne en stage de découverte des métiers (respectivement pour 4 et 2 semaines) aux services techniques Lamine et Mohammed, deux jeunes guinéens hébergés sur Revel. Pour l'équipe municipale, cette démarche s'inscrit aussi dans la volonté de soutenir l'action de l'association Un Toit Au Balcon dans l'accueil de migrants : une richesse pour le village tant en terme d'ouverture interculturelle que d'ouverture sur les réalités qui traversent notre monde.

## Freydières / La Pra

### Fréquentation de Freydières : résultats de l'enquête.

Depuis le lancement par la mairie du groupe projet : "quel avenir pour Freydières", deux questions revenaient régulièrement : combien de véhicules sur le site les week-end de beau temps et pendant l'été ? Que font et que souhaitent ceux qui viennent ?

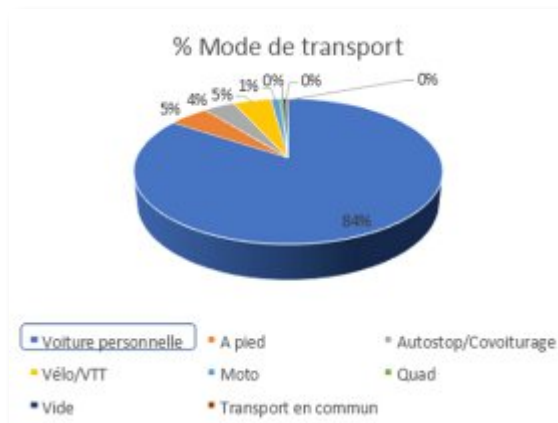
Afin de faire cet état des lieux, le groupe de travail a choisi de mettre en œuvre **deux actions distinctes** :

#### 1. Enquête : quel accueil sur le site ?

Rédaction d'un questionnaire mis en ligne sur le site Internet de la mairie et diffusé dans les 2 restaurants de Freydières. En août, relance auprès des randonneurs par dépose de stickers sur les pare brises des voitures. **Au final, près de 500 réponses ont été récoltées, saisies et analysées.**

**Ce qui ressort de l'enquête** : la majorité de ceux qui viennent à Freydières aiment le site tel qu'il est, naturel, sauvage, peu aménagé. "Surtout, ne le transformez pas en parc civilisé !" a-t-on pu lire dans

les commentaires de l'enquête.



#### 2. Comptage des voitures sur les parkings

Pendant la saison estivale, ne pouvant pas disposer de la mise en place d'un comptage automatique, un groupe de revéolois (Christine, Philippe, Elise, Elizabeth, Dominique, René, Marie-Odile, Roger, Geneviève ...) a réalisé un comptage manuel, sur tous les week-ends, de fin juin à mi-septembre. Les voitures ont été comptées chaque samedi, chaque dimanche et pendant le pont du 15 août, entre 12h et 13h30, sur chacun des parkings de Freydières. L'horaire a été choisi pour sa pertinence à pointer le créneau de fréquentation maximal : à 12h, les randonneurs sont encore en montagne et à 13h, les

d'accueillir tous les véhicules.

**L'enjeu est de mieux signaler les parkings, d'organiser efficacement les stationnements et de mieux répartir les véhicules, en particulier pour délester le parking des 4 chemins.**

Nous avons noté à plusieurs reprises des voitures en stationnement gênant, sur des points noirs localisés. Ces voitures, essentiellement aux 4 chemins, ont été plus nombreuses en août du fait de la fermeture de la route des Carriers, les barrières mobiles étant placées bien en-dessous de la barrière en bois. La signalisation, c'est efficace ! En mettant des panneaux "stationnement en épis" ou en indiquant le parking de la Route forestière de Pré-Reymond, nous avons constaté une fréquentation plus importante de ce parking et un stationnement mieux organisé sur les poches du chemin de la Pliou.

Ces informations factuelles et détaillées contredisent la rumeur de 600 véhicules qui a parfois circulé pendant l'été. Elles permettent maintenant aux commissions de faire des propositions argumentées.



pique-niqueurs de Freydières sont arrivés.

Les parkings ont été répartis en 2 sous-zones :

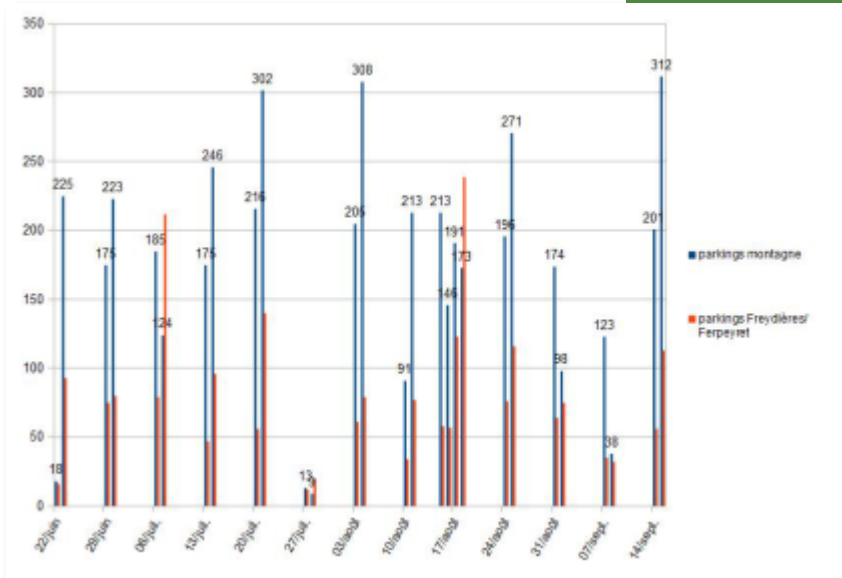
- les parkings "accès montagne" : 4 chemins, Carriers, la Pliou et route de Pré-Reymond.
- les parkings "autour du lac" : le Pleurey, Ferpeyret et Freydières,

Des relevés qualitatifs ont également été réalisés : gêne du trafic, garages en épi ou en long, identification des zones à problèmes...

**Ce qui ressort du comptage** : ce bel été (canicule en juillet, un seul week-end pluvieux) a été propice à la fréquentation du site, et a permis de récolter des données pertinentes. **En moyenne, la fréquentation constatée en week-end a été de 175 véhicules sur les parkings "accès montagne" et de 80 sur les parkings "autour du lac". On a noté 3 jours de pointe à plus de 300 véhicules en parking "accès montagne"** (302, 308 et 312).

Les attentes sont différentes pour les 2 zones. Les parkings "accès montagne" concernant essentiellement des randonneurs, le taux de remplissage est directement lié à la météo. Détente et convivialité sont les motivations principales des visiteurs des parkings "autour du lac" avec des pointes de plus de 200 véhicules lors d'événements exceptionnels (festival Belledonne en Cirque, fête de Freydières,...). Dans ce cas, les organisateurs mettent en place une logistique spécifique avec des parkings provisoires ou plus éloignés.

En dehors de ces événements, il reste toujours de la place à Freydières, le parking du haut (parking "haricot"), un peu à l'écart, peu signalé, n'a jamais été totalement rempli. Les parkings du Pleurey et de Ferpeyret ont été très peu utilisés. Pour les parkings "accès montagne", ce qui existe permet globalement



Quand elles paraissaient évidentes, des suggestions d'amélioration ont été écrites.

Le site de Freydières est certes fréquenté et il le mérite. Nous avons également eu, au cours de ces 28 journées de comptage, d'agréables moments d'échanges avec les visiteurs ou les randonneurs.

Même si nous avons eu droit à quelques retours excessifs ou farfelus, beaucoup ont souligné l'intérêt de la démarche et ont formulé la demande d'une meilleure signalétique.

**Le groupe des bénévoles du comptage des parkings**



## Ski de rando et protection du tétras-lyre

Dans la continuité d'un travail réalisé par la Fédération des Chasseurs de l'Isère en 2018, en partenariat avec l'animatrice Natura 2000, sur la conciliation des activités hivernales - notamment le ski de randonnée - avec l'hivernage du tétras-lyre sur le massif de Belledonne, plusieurs secteurs à enjeux avaient été localisés, tels que le secteur du Grand Colon et la Combe du Mercier.



C'est dans ce cadre que trois panneaux informatifs ludiques ont été conçus et installés en ce début d'automne, sur la cabane du Colon, dans le refuge d'hiver de la Pra et au niveau du parking de Pré Raymond. Ils seront accompagnés de fanions, accrochés entre les arbres, sur les deux secteurs concernés pour matérialiser les zones d'hivernage.

Merci de respecter ces zones, car la première trace est toujours suivie.

**Laura Jameau**

Animatrice Natura 2000

**CHARPENTIER**  
TINY-HOUSE  
CABANE INSOLITE · CHALET  
EXTENSION OSSATURE BOIS  
VÉRANDA · PERGOLA · TERRASSE

JEAN-MAXIME GONZALEZ · REVEL (38420) / JARRIER (73300)  
www.nature-projetbois.com · 06 26 24 27 43

**ZPCV**  
Zanone Plomberie Chauffage Ventilation

Chauffage Fioul, Gaz Naturel et Propane  
Plomberie - Sanitaire  
Energies Renouvelables (Bois-Solaire)  
PG, Qualisol, Qualibois

Charrière Neuve 38 420 Revel  
Tel : 04-76-89-86-27 Fax 09-74-44-52-05

**Zanone Pascal**  
zanone@zpcv.fr  
www.zpcv.fr  
06-09-26-07-40

## Conseil municipal du 3 juin 2019

- Décision budgétaire modificative
- Aide à la réhabilitation d'un assainissement individuel
- Projet de cabinet médical sur la propriété cadastrée AB267
- Suppression de la régie de recettes de la bibliothèque et mise en place de la gratuité de l'adhésion
- Conseil en énergie partagé - SEDI
- Soutien à l'Appel des coquelicots

Délibérations votées lors des derniers conseils municipaux

## Conseil municipal du 7 octobre 2019

- Demande de subvention contrat Natura 2000 pour 2020
- Convention d'assistance à projets d'urbanisme - SEDI
- Enfouissement BT + réseau télécoms RD11 + modification EP - SEDI
- Etat d'assiette ONF pour 2020
- Prolongation de la convention de gestion de l'eau et assainissement par la communauté de communes du Grésivaudan
- Décision budgétaire modificative n°2
- Mutualisation des certificats d'économies d'énergie - SEDI
- Adhésion au contrat d'assurance statutaire du personnel négocié par le CDG38
- Travaux sur éclairage public RD11 - SEDI

## Conseil municipal du 15 octobre 2019

- Application des articles R151-1 à R151-55 du Code de l'Urbanisme à l'élaboration du PLU
- Arrêt du bilan de la concertation et arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme
- Instauration du permis de démolir sur la commune de Revel
- Vente de bois de chauffage aux particuliers

Retrouvez les délibérations dans leur totalité sur le

site :



[www.revel-belledonne.com](http://www.revel-belledonne.com)



La liste revel-info reste notre outil le plus simple pour vous faire parvenir en direct et très rapidement les informations municipales et/ou associatives. Inscrivez-vous en envoyant un e-mail avec le sujet "subscribe revel-infos" à

[sympa@listes.revel-belledonne.com](mailto:sympa@listes.revel-belledonne.com)



### Déclarations préalables

- **CROISAT Olivier**, impasse d'Eux Trois, pose panneaux photovoltaïques accordée le 28/05/2019
- **REYMOND Louis**, chemin de Prè Neyrat, division parcellaire accordée le 17/07/2019
- **PIERRE Claude**, route du Soubon, pose panneaux photovoltaïques accordée le 28/05/2019
- **GUERIN Jean-François**, route du Tort, extension-chassis vitre accordée le 28/05/2019
- **COGNET Ludovic**, route du Bourg, division parcellaire accordée le 30/07/2019
- **MANGANO Vincent**, route du Cornet, pose panneaux photovoltaïques accordée le 02/07/2019
- **CALANDRE Georges**, route du Balcon de Belledonne, auvent sur garage accordée le 16/07/2019
- **DI BELLA Nathalie**, montée de Pré Cornet, réfection toiture bergerie accordée le 19/07/2019
- **BOUCHARD Astrid**, chemin de la Chaume, isolation maison par l'extérieur accordée le 26/07/2019
- **PADILLA Marc**, route des Faures, pose panneaux photovoltaïques accordée le 02/08/2019
- **PREVOST Xavier**, montée du Clos du Rey, pose panneaux photovoltaïques accordée le 03/09/2019
- **PORTES Geneviève**, Les Guimets, division parcellaire accordée le 20/09/2019
- **MATRINGE Alexandre**, chemin de Pré Chabert, réhabilitation énergétique et extension toiture accordée le 03/09/2019
- **TAILLEBOURG Emmanuel**, route du Sauzet, réfection toiture accordée le 17/09/2019

### Permis de construire

- **SALA-ROGER**, chemin de l'Ancienne scierie, construction maison individuelle, accordé le 19/04/2019
- **GONZALEZ Jean-Maxime**, route d'Uriage, rénovation maison individuelle accordé le 10/05/2019
- **FOURNAISE Jean-Baptiste**, chemin des Magnolias, construction maison individuelle accordé le 28/05/2019
- **DEPRE Laurent**, montée des Allières, construction maison individuelle accordé le 24/06/2019
- **DELABAERE Philippe**, route de Freydières, construction maison individuelle accordé le 03/05/2019
- **ALVARO Xavier**, chemin de l'Ancienne scierie, construction maison individuelle accordé le 01/07/2019
- **GAUTIER Marguerite**, route de Freydières, rénovation et réhausse toiture + aménagement combles accordé le 28/05/2019
- **GINIER Ludovic**, route de la Belle étoile, extension maison individuelle accordé le 02/08/2019

Vous pouvez prendre connaissance de tous les dossiers acceptés concernant les déclarations préalables et les certificats d'urbanisme opérationnels sur le panneau municipal sur la place de la mairie.

## Etat Civil

### Mariages

- **BONNIER Yvan** et **HOSTACHE Chloé**, le 6 avril 2019
- **BERNARD Éric** et **GIROUD Sylvie**, le 27 juillet 2019
- **GALILÉE Bruno** et **SAUDEMONT Sara**, le 3 août 2019

Talon pascal  
38420  
tel: 07.60.85.17.87  
talon.pascal@gmail.com



**Multiservice**  
-Dépannage plomberie.  
-Ramonage bois,gaz,fuel.  
-Entretien poêle à granules

Rapidité d'intervention 7/7

**POISSONNERIE**  
**LE PETIT BATEAU**



**Gérald HUMBERT**  
06 08 34 94 04

4, rue Alfred de Musset • 38430 MOIRANS



# Café des parents d'ados du Grésivaudan

Le Café des parents d'ados tient ses permanences deux fois par mois, à Brignoud ou à Pontcharra. Etre adolescent, ce n'est pas toujours simple. Etre parent d'ados non plus ! Les rencontres au Café des parents d'ados sont un moment d'échange avec d'autres parents, animées par deux professionnels.

Retrouvez toutes les dates des prochaines rencontres sur le site Internet du Café des parents d'ados :

<http://www.cafe-des-parents-ados-gresivaudan.fr/>

## Service animation

### Centre de loisirs

La fréquentation du centre de loisirs itinérant du Balcon de Belledonne a bien augmenté cette année ! Merci à tous pour votre confiance et rendez-vous en 2020 pour de nouveaux projets !

Le centre de loisirs est ouvert sur différents sites - Revel, La Combe de Lancey, Saint Mury de Monteymond - en fonction de la période :

	Hiver		Printemps		Eté		Automne	
	1ère semaine	2ème semaine	1ère semaine	2ème semaine	3 semaines de juillet	Dernière semaine d'août	1ère semaine	2ème semaine
La Combe de Lancey		X		X				
Saint Mury de Monteymond								X
Revel	X		X		X	X	X	

Un service de navette est mis en place uniquement l'été et aux vacances d'automne.

Activité neige : les samedis de janvier à mars

Renseignements et inscriptions auprès de **Virginie Strano**

[vstrano@le-gresivaudan.fr](mailto:vstrano@le-gresivaudan.fr) / 06 02 44 85 14



ELECTRICITÉ GÉNÉRALE  
DOMOTIQUE  
AUTOMATISME  
ALARMES  
VIDÉOPROTECTION  
VMC  
ANTENNES...

**Antoine Angellier**  
VOTRE ELECTRICIEN  
07 60 19 26 59

LE MONT - 38420 REVEL  
[ANTOINE.ANGELLIER@GRESIVAUDAN.FR](mailto:ANTOINE.ANGELLIER@GRESIVAUDAN.FR)

Spécialiste sur le secteur de Revel,  
je vous propose mon **expertise** pour  
la réussite de votre **projet immobilier**.  
Estimation offerte!!!

**Isabelle PORTALES**  
Conseillère en immobilier  
06 46 56 81 76  
[I.portales@kdimmobilier.fr](mailto:I.portales@kdimmobilier.fr)

En Images...



R.A.M.



## Relais Assistants Maternels intercommunal du Balcon de Belledonne

### Parents, futurs parents...

Vous cherchez un mode d'accueil pour votre enfant et avez besoin d'un accompagnement, d'un conseil ?

Je suis là pour vous aider dans la recherche d'un assistant maternel et vous accompagne dans votre rôle d'employeur (contrat, fiche de paie, URSSAF, etc...).

### Assistants maternels...

Vous souhaitez une aide dans l'exercice de votre profession ?

Je suis là pour vous accompagner et vous soutenir dans l'exercice quotidien de votre profession.

Des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accompagnés de leur assistant maternel sont proposés le mardi de 9h30 à 11h30 (pendant la période scolaire) à l'espace Guimet de Revel.

**Géraldine Briole** – Animatrice du RAM du Balcon de Belledonne  
[ram.balcondebelledonne@le-gresivaudan.fr](mailto:ram.balcondebelledonne@le-gresivaudan.fr)

06 02 52 65 73

## ... Nouvelle année scolaire, Nouveau bureau ...



Avant de parler de l'année à venir, un petit mot sur la fin de l'année 2018-2019 et sa fête de l'école... En raison de la pluie nous avons été obligés de nous replier dans la salle de l'Oursière mais cela n'a pas empêché les enfants présents d'être nombreux à se défier à l'éclate-ballon, au chamboule tout, ou au "trouve la paire". Quant aux escargots, une telle météo ne les a pas découragés, bien au contraire !

Pour cette nouvelle année, Lise et Gaëlle ont intégré le bureau en remplacement d'Adeline et Hélène que nous remercions sincèrement pour leurs 2 années d'investissements, d'énergie et d'enthousiasme...

Les dates des évènements 2019 – 2020 ont été fixées alors A VOS AGENDAS :

- Vendredi 15 novembre 2019 à 20h : Réunion de préparation du marché de Noël
- Samedi 7 décembre 2019 : Marché de Noël + vente de sapsin
- Samedi 28 mars 2020 : Carnaval
- Vendredi 19 juin 2020 : Fête de l'école

Nous comptons organiser une nouvelle tombola lors de la fête de l'école. Pour cela nous sommes à la recherche de lots.

Merci de nous contacter rapidement par mail pour vos propositions : [ape.revel.belledonne@gmail.com](mailto:ape.revel.belledonne@gmail.com)



Le bureau de l'APE

## AFR

### Activités AFR

Nous subissons ces dernières années une baisse de fréquentation sur certaines activités que nous proposons. Nous risquons par exemple d'arrêter la danse contemporaine et la danse africaine. Si vous êtes intéressés par ces activités, faites-le nous savoir rapidement.

De même, il manque des enfants de 6/7 ans pour maintenir le cours de théâtre du mercredi de 15h40 à 16h40. Il est encore temps d'y inscrire vos enfants en prenant contact avec nous, sachant que nous ouvrons le cours à des grandes sections de maternelle pour élargir un peu.

Nous regrettons cette situation, et sommes désireux de continuer à répondre au mieux aux besoins des révélois. Si vous avez des idées de nouvelles activités, ou si vous en pratiquez déjà en dehors de Revel, faites-le nous savoir (écrivez-nous à [afrevelloisirs@gmail.com](mailto:afrevelloisirs@gmail.com)). Nous serons ravis

d'étudier la possibilité de proposer de nouvelles choses à côté de chez vous.

De notre côté nous comptons mettre en place des stages dans l'année afin de faire connaître de nouvelles activités ou cibler de nouveaux publics (stages Lindy Hop, Hip Hop pour adultes, Fendelkrais adultes...). N'hésitez pas à vous y inscrire lorsque nous les annoncerons, ces stages pourraient déboucher sur la mise en place d'une activité à l'année si celle-ci plait et recueille suffisamment de participants.

Enfin, il reste quelques places pour l'atelier "Voix et Percussions corporelles" le lundi soir de 19h à 20h à la Grange Freydane. Il s'agit d'un atelier adulte où l'on chante tout en bougeant et/ou frappant des percussions corporelles, dans une ambiance bienveillante et ludique.

Possibilité de participer à un cours d'essai

Animatrice : **Jocelyne Condat**,  
artiste de la Compagnie Ces Temps Ci  
Contact : [jocelyne.condat@gmail.com](mailto:jocelyne.condat@gmail.com)



## Musique - Revel en fête - Local de répétition

Depuis quelques années maintenant, l'AFR réunit au mois de juin tous les musiciens en herbe du village, tous niveaux, et tous styles confondus sur une scène dite professionnelle, c'est-à-dire équipée comme il se doit par un prestataire extérieur (l'entrepôt du spectacle).

Cette année encore, et malgré les fortes intempéries, Revel a été en fête, et le talent fut une fois de plus au rendez-vous.

Que ce soit en duo, en solo, en groupe confirmé ou monté pour l'occasion, quel bonheur de voir et d'entendre nos artistes locaux !!

Depuis l'an dernier, l'idée a été d'étendre la zone géographique à l'ensemble des balcons de Belledonne. En effet, l'AFR s'est associée à l'école de musique de Saint Martin d'Uriage, afin d'inclure dans sa programmation des artistes issus de cette structure. En retour, l'EMU propose tout au long de l'année d'inclure des groupes revélois dans les différents événements qu'elle organise. Ces échanges permettent aux artistes de multiplier leurs expériences scéniques et leur apprentissage du monde du spectacle vivant.

C'est aussi la raison pour laquelle nous souhaitons organiser d'autres événements musicaux durant l'année à la salle de l'Oursière.

Mais pour qu'un groupe puisse faire des concerts, il faut qu'il puisse répéter.

La grande nouveauté cette année sera le fameux "local" de répétition à la Cure, mis en place par l'AFR avec l'aimable autorisation de la Mairie qui met à disposition le bas de la Cure (anciennement secrétariat provisoire de la mairie).

Le projet est à l'œuvre, nous sommes en train d'aménager le lieu (acoustique, mise à disposition du matériel, etc...). D'ici quelques semaines, ceux qui le souhaitent pourront s'inscrire et réserver les créneaux qu'ils désirent (par tranches d'une heure) moyennant une petite participation et Revel pourra ainsi révéler tous les talents qui y demeurent !

A ce sujet, l'association est toujours à la recherche d'instruments, amplis, tapis, moquettes. Alors si vous voulez nous aider, n'hésitez pas à nous contacter sur le mail de l'AFR : [afrevelloisirs@gmail.com](mailto:afrevelloisirs@gmail.com)

En attendant, retour en images sur cette superbe soirée du 15 juin dernier !



## Yoga de l'énergie

**Ce Yoga nous met en lien avec les trois premiers plans de l'être :  
Physique / Energétique / Mental**

En qualité de professionnelle de la santé je transmets ce yoga avec une attention particulière pour le bon fonctionnement du corps vital. Celui-ci est en lien avec les différentes énergies des saisons. La qualité du fonctionnement du vital dépend des grandes fonctions du corps : respiration, digestion, systèmes nerveux, système endocrinien... Les systèmes résonnent les uns sur les autres, le physique étant la première porte, je vous invite à découvrir/approfondir les CINQ plans de l'Être à travers une pratique **douce** accessible à toutes et tous.



**La pratique du Yoga de l'énergie harmonise l'être dans sa globalité**

- Séances adultes : Jeudi 19h30-20h45 "intermédiaires / confirmés"
- Forfait annuel : 220 €/an dont 5 € de cotisation à l' APAQ (Association Pour une Alimentation de Qualité)

**Catherine Potier**, professeur diplômée de l'école d'Evian  
Membre de la FIDHY (Fédération Inter enseignements De Hatha-Yoga) : [www.fidhy.fr](http://www.fidhy.fr)  
Site : <http://www.yoga-energie.fr>

Pour plus de renseignements : 06 72 52 02 69

## Conférence théâtralisée "Le climat est dans l'assiette"

L'APAQ œuvre depuis de longues années pour une alimentation de qualité c'est à dire bonne pour la santé. Aujourd'hui ce comportement individuel semble prendre une dimension collective voire universelle. Les liens entre santé et alimentation se manifestent aussi sur le plan du climat dans la mesure où nos choix alimentaires contribuent ou pas à protéger notre planète, notre terre nourricière !

Dans ce contexte l'APAQ vous proposera une conférence théâtralisée intitulée :

**"Le climat est dans l'assiette" le 11 janvier 2020 à 20h.**

C'est un spectacle sur l'alimentation et ses impacts sur le climat, la santé, les humains et les animaux : remplacer progressivement viandes et produits laitiers par des substituts végétaux peut vous apporter de grandes satisfactions, car ainsi vous préservez le climat, améliorez votre santé et avez des impacts positifs sur les humains et les animaux. Et sans perdre le plaisir de manger ! Tout cela vous sera expliqué de façon ludique et humoristique.



## Les plantes médicinales et la santé au naturel cet automne.

### En ce moment :

- Tous les mardis d'octobre à 14h l'association vous propose un tour de son jardin pour vous faire découvrir de nombreuses plantes médicinales, leurs noms, usages et propriétés. Profitons-en tant que la météo s'y prête encore.
- Nous vous proposons également de venir dans votre jardin pour vous faire découvrir les plantes médicinales que vous avez chez vous, sous vos pieds... en les prenant peut-être pour des mauvaises herbes !
- Nous organisons également un stage de diététique à propos des produits laitiers : comment les consommer ? Que nous apportent-ils ? Quels sont les problèmes de santé qu'ils peuvent engendrer ? Avec un atelier pratique de fabrication de beurre et de faisselles à partir du bon lait cru de Revel... miam !
- La bibliothèque gratuite est toujours disponible à l'herboristerie avec ses livres sur les plantes médicinales, la santé au naturel ainsi que le magazine "Plantes et Santé".

Tout pour être autonome !

### A venir :

- Journée portes-ouvertes à l'herboristerie pour découvrir la distillation des plantes médicinales par entraînement à la vapeur d'eau dans un alambic en cuivre et la magie de la création d'un hydrolat.
- Atelier : comment se confectionner des tisanes personnelles qui nous conviennent vraiment ?
- Stage de création de savon par procédé de saponification à froid.



Bien entendu, si vous avez des besoins ou des envies sur d'autres sujets, n'hésitez pas à nous en faire part, tout peut s'organiser !

### Pour se tenir au courant des actualités :

- Notre site Internet
- ou Facebook : Le Paradoxe des Simples
- ou demande d'inscription à notre mailing-list

A bientôt !

L'équipe du Paradoxe des Simples.

### Renseignements, adhésions et inscriptions

contact@le-paradoxe-des-simples.fr

ou Axelle Legrand : 06 78 73 95 39

ou directement à l'herboristerie : 63, montée des Allières – 38420 Revel.

ou Site Internet : <https://le-paradoxe-des-simples.fr/>



## Succès pour la Fête de Freydières 2019 !

L'édition 2019 de la fête de Freydières qui s'est déroulée les 17 et 18 août a rencontré une nouvelle fois un grand succès et ce malgré l'accès difficile à notre village et ses alentours. Ainsi, de nombreux visiteurs se sont déplacés le samedi pour participer au tournoi de pétanque – plus d'une cinquantaine de doublettes inscrites – et une grande partie d'entre eux sont restés pour le bal du soir, qui s'est terminé bien tard dans la nuit. La journée de dimanche a vu la tradition respectée avec l'organisation du marché des artisans, du repas champêtre qui a régalé près de 250 convives ainsi que le traditionnel concours de bûcherons de l'après-midi. Et bien entendu, durant tout le week-end, les enfants ont pu profiter des différents jeux comme la pêche aux canards où le "chamboule tout" ou encore le tir à la carabine laser.

Cet article est l'occasion pour nous de vous transmettre de bonnes nouvelles concernant le bûcheron qui nous a fait très peur le dimanche en fin d'après-midi. Tout est en bonne voie pour lui et nous ne pouvons que nous réjouir de cette heureuse issue. Nous remercions une nouvelle fois nos secouristes Franck et Stéphane pour leur intervention.

Ce n'est pas tout : l'année 2019 a également vu la reconduction des activités d'entretiens des sentiers de Revel entre mars et juillet. Ainsi, une dizaine de membres de l'association se rassemblent durant une demi-journée pour débroussailler et tondre les sentiers ou tailler leurs abords afin de leur redonner vie et permettre aux revéloises et revélois de découvrir ou redécouvrir des sentiers de notre village, cachés par le temps et la nature.



A peine la saison terminée, nous sommes déjà en train de préparer les activités et les événements de l'année 2020, d'une part pour faire perdurer notre contribution à l'animation de Revel et de ses alentours, d'autre part avec une ambition de s'améliorer par rapport aux années précédentes.

Pour réussir dans cette ambition, nous avons besoin de toujours plus de bénévoles pour apporter de nouvelles idées, aider à préparer et participer aux différentes étapes de la création de cette fête annuelle. Ainsi, jeunes, moins jeunes, seul ou en famille, avec beaucoup ou peu de temps, peu importe ! Tout le monde sera le bienvenu chez les Castors du Dimanche.

Et pour cela, **nous vous invitons à notre assemblée générale qui aura lieu le Vendredi 22 novembre 2019 à 19h00 à la salle Freydane.** Ce sera l'occasion de rencontrer et échanger avec les membres de l'association, de découvrir nos projets et de rejoindre notre grande aventure.

Le bureau des Castors du Dimanche

# ACCA

## La chasse à Revel : la comprendre pour ne pas la craindre.

### Ouverture de la chasse

En Isère l'arrêté préfectoral a fixé l'ouverture générale de la chasse au dimanche 8 septembre 2019 et une fermeture générale au 29 février 2020. Il n'y a aucune chasse en Isère les vendredis. Le bureau de l'ACCA a ramené la date de fermeture de la saison de chasse sur le territoire de Revel au dimanche 12 janvier 2020 à 18h.

## Trois types de chasse se pratiquent sur la commune :

### La chasse de montagne

C'est une chasse dite "à l'approche" qui se pratique par équipe de deux chasseurs (un tireur, un scrutateur). Ils doivent être présents avant l'aube sur les lieux, la chasse consiste à approcher l'animal à bonne distance du tir. S'ils se font repérer tout détail à vive allure : la chasse est finie !

Le prélèvement d'un chamois ou d'un mouflon se fait en fonction d'un bracelet remis aux chasseurs, il permet le contrôle de gestion et la vérification du tir. Aucun droit à l'erreur, il faut savoir identifier l'animal sinon c'est la sanction lors du contrôle. C'est une chasse de précision ou l'accident de chasse est impossible. Elle se déroule en secteurs découverts, calmes et hors de la fréquentation des randonneurs.



L'effectif 2019 de l'ACCA de REVEL est de 64 chasseurs.

Bureau actuel :

- Président : SIMON Jean Pierre
- Vice président : PIANTINO Michel
- Secrétaire : REVOLON Rémi
- Trésorier : BELLIN Jean-Paul

### Où se pratique-t-elle ?

Secteur Colon côté Ouest : au-dessus de la baraque à l'arête de colon, de Rocher Motin au pic Chauvin (à noter que le côté Est donnant sur la Pra jusqu'au ruisseau du Domeynon est en réserve, la chasse y est interdite).

Jours de chasse : Lundi, Mercredi.

Présence d'une équipe de deux chasseurs.

Secteur l'Oursière : au-dessus de la cascade, Clos des vernes jusqu'au lac Robert, Grand Sorbier, Jasse-Bralard, Grande Lauzière, pic du Domeynon,

Jours de chasse chamois : Lundi, Mercredi, Samedi.  
Présence d'une équipe de deux.

Jours de chasse mouflon : Mardi, Jeudi, Dimanche.  
Présence d'une équipe de deux.

Le plan de chasse de ces gibiers est généralement terminé fin novembre.

### La chasse devant soi

Ce mode de chasse se pratique en individuel et concerne le gibier à plume (perdrix, tétra lyre) mais surtout la bécasse des bois. Sans un chien d'arrêt expérimenté le chasseur n'a quasiment aucune chance de lever un oiseau. Le chien quête jusqu'à le trouver et en sa présence marque l'arrêt en s'immobilisant jusqu'à son envol. Le chasseur peut

ainsi tirer. Ce mode de chasse ne présente aucun danger et se pratique en forêt avec un fusil traditionnel, les munitions tirées sont des cartouches à petits plombs de faible portée.

Jours de chasse "devant soi" : Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche.

### La chasse en battue

C'est la chasse aux sangliers et aux chevreuils. Elle se pratique en équipe placée sous la responsabilité d'un chef de battue et se déroule en forêt. Le traqueur recherche le gibier et essaie de le rabattre sur les chasseurs postés. Le tir à balles est obligatoire, ce sont des munitions dangereuses mais c'est la loi. Des règles strictes sont à respecter à la lettre.

La sécurité est le souci majeur des adhérents de l'ACCA. Chaque chasseur et responsable de battue ont suivi une formation spécifique sécurité qui permet d'éviter les comportements dangereux. Toute personne ne respectant pas les consignes de sécurité ou les consignes données par le responsable de battue est immédiatement exclue. Pendant l'action de chasse des panneaux portant la mention "CHASSE EN COURS" sont placés aux principaux accès.

Le règlement de sécurité et sanction complet peut vous être communiqué à votre demande, pour toutes questions vous pouvez nous adresser un email : [accarevelbelledonne@gmx.fr](mailto:accarevelbelledonne@gmx.fr)

Jours de chasse "en battue" : Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche.

### Nos conseils

Si vous rencontrez en forêt des panneaux "chasse en cours" évitez cette zone. Une battue ne dure que quelques heures. Lors de vos cueillettes en forêt il peut vous arriver de passer entre les signalisations sans les voir et de vous retrouver au cœur d'une battue, c'est pour cela nous vous conseillons de porter un habit de couleur vive afin que les chasseurs puissent vous apercevoir immédiatement. Si nécessaire signalez votre présence vocalement et sortez rapidement de la zone.

Il n'y a aucune battue en forêt le lundi, mercredi, vendredi

### Notre point de vue

Chacun est libre de ne pas cautionner la chasse... Les chasseurs ne sont pas les seuls utilisateurs de la nature. Ils doivent entretenir avec les autres des rapports de courtoisie et de tolérance, mais ils

souhaitent aussi que ce soit réciproque. Ramener le chasseur à la satire du sketch des inconnus est une image d'un autre temps.

Les chasseurs de l'ACCA interviennent dans des actions de nettoyage et de défrichage de la montagne sur les pentes du Colon et réalisent des opérations d'entretien des prairies en sortie de forêt. L'objectif étant de réhabiliter les aires de reproduction du tétras-lyre particulièrement menacé par la dégradation de son espace de vie. La fermeture de ces territoires par les rhododendrons et les aulnes nécessite le contrôle de leur progression afin de

préserver les habitats de reproduction des oiseaux. La surfréquentation et l'intensification des pratiques du ski de randonnée sur ce site contribue fortement au dérangement du tétras pendant la période hivernale et de reproduction.

Réouverture des milieux, réimplantation d'espèces, gestion de l'habitat, signalisation des zones d'hivernage aux skieurs : le chasseur a aussi un rôle de gestionnaire de la nature, l'ACCA de Revel agit aussi pour l'environnement.

**Le bureau**

## Téléthon

**samedi 7 décembre**

Des associations et bénévoles de St Jean le Vieux, le Versoud et Revel, en partenariat avec les commerçants du marché, s'associent à nouveau cette année pour organiser cet événement de solidarité aux côtés de l'AFM-Téléthon. Les bénéfices récoltés seront intégralement reversés au Téléthon pour combattre les maladies neuromusculaires et les maladies rares.

Plusieurs défis sportifs seront proposés (tarifs : 5€ / 2€), reliant les 3 communes par des courses ou des marches.

Un parcours pédestre partant du parking de l'Oursière (marché) à 10h ira jusqu'à St Jean le Vieux

en passant par le chemin des Dames. Des animations musicales auront lieu aux départs de St Jean le Vieux, le Versoud et Revel.

Des précisions complémentaires sur la journée vous seront communiquées ultérieurement.

Partenaires : Comité des Fêtes de St Jean le Vieux et Le Versoud, Grésicourant, Le Perlet, des bénévoles de Revel.

Contact sur Revel pour plus de renseignements :

**Stéphane Mastropietro**

stephclaire.mastro@orange.fr

## Nouvelles des Horizons

### Nouvelles des Horizons a pris les rails

Dans le dernier numéro du Revel Dialogue nous vous présentions notre initiative, Nouvelles des Horizons. Une exploration de deux ans à la rencontre de peuples proches de la nature et du vivant autour de la terre et qui se traduira par la réalisation d'un web-documentaire en libre accès sur notre site web. Grâce au soutien de la mairie de Revel et de nos autres partenaires, nous avons pu mener les préparatifs jusqu'au bout et sommes maintenant sur les routes d'Asie depuis le 19 août dernier. Nous avons parcouru pas loin de 15 000 km en train pour rallier la Mongolie par les terres à la rencontre des peuples nomades des steppes et de la taïga pour nos premiers épisodes hors de la France, en passant par la Sibérie à la découverte du lac Baïkal, ce trésor de

la nature qui abrite l'une des plus grandes réserves d'eau douce du monde.

Nous avons hâte de pouvoir vous présenter nos premiers épisodes. En attendant, on vous invite à découvrir nos épisodes "pilotes" réalisés en France avant notre départ, et notamment, notre tout dernier, à la rencontre d'Eva, communicatrice animalière. On y parle de la communication intuitive avec les animaux, de la façon dont Eva échange des messages avec eux, et de ce qu'ils ont à nous apprendre. Intrigué.e ?

C'est par ici : [www.nouvellesdeshorizons.com](http://www.nouvellesdeshorizons.com).

On vous dit à très bientôt,



**Benjamin et Julia**



## J-365 septembre 2020 : LA MEGA FETE... LE RETOUR

C'est le rassemblement, bisannuel, au cœur du village de tous les hameaux : avec un thème défini, défilé, jeux, repas partagé, soirée festive. Lors de la dernière fête, en septembre 2018, "Les peuples du monde", 450 personnes ont participé aux festivités. Pour préparer cette journée des réunions sont programmées par les pilotes, pour préparer les habitants à la MEGA FETE.

Les Hameaux déjà inscrits, leurs pilotes et copilotes :

- Les Contamines : Eric Domicy & Yves Lozac
- Le Bourg / Les Rajats : Karine Schmit & Romuald Texier
- Le Sauzet / Allières - Galapant : Olivier Croisat & Patrice Gerin
- Croix de Pinet : Patricia Froment & Cécile Exertier
- Charrière Neuve / Combe Rozet : Cécile Cordier & Nicole Merlier
- Saint-Jean le Vieux : Jacky Foucher & Stéphanie Gauvin
- La Tour / Pré Chabert : Stéphanie Hergibo & Agnès Maquet
- La Sarazine : Philippe Berthier & Jean Chabeau
- Le Mont : Valérie Homo & Martine Faustini
- Les Guimet / Les Faures-Chenevas : Claire Mastropietro & Caroline Driol
- Les Molettes : Luc Descotils & Michelle Lanuzel
- Les Roussets : Jacques Blanchet & Michel Mandaroux
- Le Cornet-Les Eaux : Pat Hervé & Hamid
- Corps d'Uriage : Thierry Matencio & Ludo Mermillot

Mais... nous n'avons pas de représentant pour : **les Jacquets, les Geymonds, la Bourgeat, le Soubon et Freydières** ? Merci à ceux qui souhaitent être pilotes pour ces hameaux, ou qui souhaitent participer de quelques autres manières à la fête, de contacter le : [cneuf@orange.fr](mailto:cneuf@orange.fr)

## Le réseau "M.E.R.C.I" : pas encore créé mais déjà indispensable !

Pour continuer à développer la mise en relation des revélois, le CNEUF souhaite créer le réseau M.E.R.C.I

Mais qu'est ce que donc que ce truc encore ?...

C'est la :

Mise En Relation par Centre d'Intérêts

### Exemples :

- WhatsApp MERCIRANDO : je me ferais bien une petite ballade en montagne mais je suis seul et recherche des accompagnants, je poste donc un message sur le groupe WhatsApp "MERCIRANDO" pour proposer une petite sortie.
- WhatsApp MERCIVOISIN, LEMONT : j'habite au Mont et j'ai besoin d'un petit service, je poste donc un message en rapport avec ma recherche.
- WhatsApp MERCICovoiturage : je descends demain matin en voiture à Domène et j'ai deux places libre dans la voiture. Je poste donc un petit message sur ce groupe.
- WhatsApp MERCIJardinage : je donne ou j'échange des plants ou plantes ou autre, je poste un message sur ce groupe.

Tous les sujets peuvent être proposés, ou presque... : sports, passions, hobby, service de nounou, garde d'animaux, achats groupés, dons, prêts... Régulièrement vous serez informés des nouveaux groupes créés.

Si vous pensez que ce réseau a des raisons d'exister veuillez écrire un petit mail sur [CNEUF@orange.fr](mailto:CNEUF@orange.fr) et demander la création du groupe de votre choix. Suivant le nombre de personnes intéressées avant la fin d'année le projet pourra naître ou non.

Merci !

**Antoine ANGLIER**

07 60 19 26 59 / [cneuf@orange.fr](mailto:cneuf@orange.fr)

## AG du C9

A tous les revélois, l'Assemblée Générale du C9 est fixée au vendredi 15 novembre à 20h. Les pilotes Méga Fête seront présents, ainsi que tous les futurs adhérents : votre présence est donc indispensable ! De plus lors de cette soirée sera voté le thème final de la prochaine fête et la date précise de l'événement.

Pour voir ou revoir la dernière fête,  
RDV sur Youtube :  
"Peuples du Monde - C9 - Revel"

## Rétrospective des activités du club de la saison 2018-2019

**Ateliers culinaires** : nous profitons de la cuisine de la salle des fêtes de St Jean le vieux pour réaliser nos cours de cuisine. En décembre : foie gras au torchon à l'autocuiseur par Patrice Flamand ; En mars : quenelles orientales par Djida Sid ; En mai : tourtons du Champsaur par Jean Claude et Christiane Peyrassé ; En juin : blanquette de veau et risotto par Patrice Flamand. Pour terminer la saison culinaire, les conjoints (es) des participants aux ateliers ont été invités à partager le repas.

**Ateliers d'art floral** : Composition de Noël ; Composition de Pâques ; Bouquet de printemps

**Les Sorties culturelles** : Visite du musée "Histo bus" à Pont de Claix ; Festival du film de montagne à Atrians jeudi 6 décembre 2018 ; Visite du musée des beaux-arts de Grenoble (expo sur l'Égypte) ; Visite du musée Bergès à Lancey (exposition temporaire sur l'art nouveau) ; Visite du musée Dauphinois (exposition temporaire sur le Japon) ; Visite du musée Hydrelec à Vaujany ; Visite de l'horloge solaire au lycée Stendhal ; Visite du Street Art dans les rues de Grenoble. Toutes les visites sont accompagnées d'un guide.

**Conférences** : en décembre, conférence sur l'explosion AZF à Toulouse par J.L. Lacoume ; En mai, conférence sur l'artiste ARCADIS par Christophe Batailh ; en Septembre, conférence sur les arbres de nos forêts par Yves Tachker.

**Animations** : participation à la journée Téléthon à Revel et St Jean le Vieux ; En décembre, soirée potée campagnarde déguisée ; En janvier, concours de belotte ; En janvier, la traditionnelle Mondaison (plus de cent personnes ont participé) ; En février, rando nocturne en raquettes à Freydière suivi d'un repas à la Gélinothe ; En mars et en juin repas au restaurant Lesdiguières ; En juin fête de l'été à St Jean le Vieux ; En juillet, concours de pétanque à Pipay suivi d'un repas au restaurant le Farinaud ; Présence de personnes du Perlet à des manifestations scolaires (lecture à voix haute, concours-défi de planeur) ; Baptême en planeur à la découverte des massifs environnants.

**Randonnées** : tous les vendredis si le temps le permet des randonnées sont organisées avec trois groupes de marcheurs. L'hiver quand la neige a fait son apparition, la randonnée pédestre fait place aux randonnées en raquettes. Les moments marquants de l'année : en janvier, deux jours de raquettes à Corrençon au centre de vacances Zecamp ; En mars, séjour raquettes de cinq jours à Arêches Beaufort ; En

juin, deux jours au gîte de Combeau. La tête chevalière ; En juillet, sortie deux jours au refuge de la Balme depuis la Tarentaise ; En juillet, repas au refuge du Mas de la Grave.

**Après-midi créatifs et jeux** : l'hiver, tous les mercredis après-midi, à la salle de la cantine les adhérents du club peuvent venir jouer aux cartes. Ces dames confectionnent des objets qui sont vendus par les blouses roses au profit des enfants malades, et pour le Téléthon à St Jean.

**Pétanque** : des rencontres sont organisées tous les mercredis après-midi à St Jean le Vieux où Revel.

## Prévisions pour la saison 2019-2020

Comme chaque année l'assemblée générale du club a eu lieu le samedi 12 octobre à la mairie de Revel, suivie d'un repas à la salle de l'Oursière.

Venez nombreux nous rejoindre en adhérant au club (adhésion 25€ par personne) et apporter de nouvelles idées.

**Après-midi créatifs et jeux** : reprise des activités ludiques les mercredis après-midi à partir du 6 novembre 2019

**Randonnées** : les randonnées du vendredi continuent tant que le temps le permet. Elles laisseront la place aux randonnées en raquettes lorsque la neige aura fait son apparition.

### Sorties culturelles :

- Mardi 19 novembre : ganterie Jouvin.
- Jeudi 12 décembre : expo Picasso au musée de Grenoble.
- Jeudi 16 janvier : Musée de la Viscose et musée Géo Charles à Echirolles.
- Lundi 10 février : palais du parlement du Dauphiné.

### Voyages :

- Mercredi 13 mai : croisière sur le canal de Savières + visite cuivrerie et cave.
- En septembre ou octobre : Vienne et St Romain en Gall +cave.

### Animations :

- Samedi 18 janvier : Mondaison à la salle de l'Oursière (ouverte à tous)

A bientôt pour la suite des programmes !

Cette année, malgré les fortes chaleurs, nous avons profité du chapiteau de St Jean le vieux pour jouer.

**Voyages** : le 23 mai, voyage dans les Dombes et repas à Châtillon sur Chalaronne ; Le 3 octobre, voyage à Lyon (visite d'un atelier de soierie, visite de l'institut Lumière et repas dans un Bouchon)

**Semaine des randonneurs** : du 15 au 22 septembre, 29 personnes ont découvert la Cerdagne dans les Pyrénées Catalane. Première partie du séjour à l'hôtel des Bones Hores au lac des Bouillouses. Deuxième partie du séjour à Puigcerda au Park hôtel en Espagne.

Pour nous rejoindre :  
le-perlet@revel-belledonne.com  
04 76 77 36 24

### 3<sup>ème</sup> année des poules baladeuses de Revel St Jean

Depuis le mois d'avril 2019 les poules baladeuses ont visité 12 familles de Revel et Saint Jean le Vieux. Il est temps pour elles d'hiberner jusqu'au printemps prochain. Si vous insistez elles sont encore disponibles sur le doodle ci-dessous : <http://doodle.com/poll/7b93kc7z5i5gqgh6>

Suivant le nombre de personnes intéressées, elles seront de retour, ou non, au printemps prochain.

Merci,

**Antoine Angelier** / 07 60 19 26 59

### Baby-sitting

Bonjour, je m'appelle **Flore** et j'ai 13 ans. J'adore les enfants et ils m'aiment bien eux aussi. J'habite Revel et je me propose pour garder vos enfants, aider à surveiller et animer lors d'une fête, ou autre si vous avez des demandes. J'ai un peu d'expérience déjà. Je suis libre le mercredi après-midi de 15h à 17h, tout le samedi et tout le dimanche.

Vous pouvez me joindre au : 07 69 79 66 68.

A bientôt !

### Grési'21

Des économies d'énergie dans votre logement ? Parlons-en !

Faire des économies d'énergie sans toucher à son confort, c'est possible et c'est sain pour la planète, mais aussi pour votre pouvoir d'achat.

Grési21, société citoyenne investie dans la production d'énergies renouvelables et les économies d'énergie, accompagne les habitants du Grésivaudan dans le changement des comportements et la mise en place d'écos gestes simples et efficaces.



Soyez curieux, venez voir et passer un moment convivial, partagez votre expérience sur le sujet et repartez avec votre liste d'actions à mettre en place en priorité pour baisser rapidement vos factures ... et votre empreinte écologique !

Réunion publique le mercredi 20 novembre à 20h, Grange Freydane.





## Retour sur le spectacle “Terres d'en Haut“

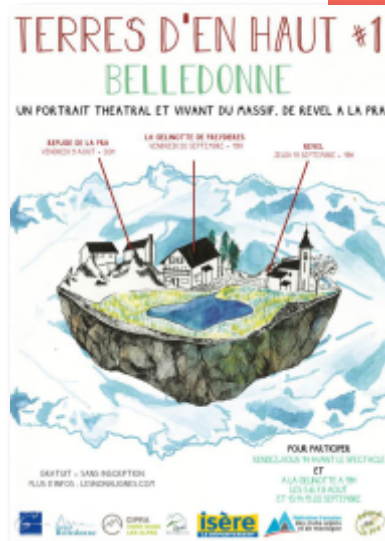
La compagnie Les Non Alignés a présenté un spectacle sur le thème du massif de Belledonne et de ses habitants, une première fois au refuge de la Pra le vendredi 9 août, puis le jeudi 19 septembre à la Grange Freydane puis le vendredi 20 septembre à la Gélinothe à Freydières.

Les 6 acteurs de la compagnie, en immersion pendant plusieurs semaines dans le massif, ont observé, enquêté, interviewé et, à partir de cette matière, ont créé un spectacle qui a été présenté en 3 étapes dans 3 lieux différents.

Ce spectacle avait la forme d'une restitution théâtralisée, jouée par l'équipe de 6 acteurs, en quatre scènes successives : récits de balades en montagne, portraits d'habitants et acteurs du territoire, chœur de 100 définitions de Belledonne (sur la dernière présentation) et temps de controverse-débat. Puis les spectacles ont donné suite, autour d'un verre, à la discussion et au partage autour des enjeux et singularités de Belledonne.

Les spectateurs présents lors de ces 3 présentations ont particulièrement apprécié le jeu varié des acteurs qui se sont imprégnés de l'ambiance de Belledonne, les portraits fort bien joués de certaines personnalités et acteurs du massif et au global du partage et de la convivialité des échanges créés.

Nous remercions les 6 acteurs et toutes les personnes et structures qui ont permis la mise en œuvre de cette expérience et de ce spectacle.



<http://lesnonalignes.com>

**La Commission Communication**

## Belledonne et veillée : Veillée de Saint Mury et Sainte Agnès

**le samedi 16 nov à 18h à la salle des fêtes de Saint Mury Monteymond**

### Mon village en 2050

Imagine... l'évolution du cadre de vie dans nos villages de montagnes. Changements climatiques, mutations sociales, nouvelles façons de travailler... comment notre quotidien sera-t-il transformé ?

### Soupe toujours !

La soupe traverse les âges. Toute l'équipe de la MJC va vous régaler avec une ribambelle de soupes et un plateau de fromages du crû. À vous de nous étonner en apportant le dessert de votre choix.

### Black jack - Théâtre d'improvisation par la Compagnie Les Bandits Manchots

Trois comédiens à notre écoute pour mettre en scène le village du futur et improviser sur tous les thèmes abordés pendant le temps de parole. 100% sur mesure avec de l'humour, en musique et des idées qui décoiffent. Nous avons carte blanche...

- Durée 1h – Tout public
- Participation aux frais : 5 € et un dessert par famille

**RÉSERVATION INDISPENSABLE**

**Evelyne Drost**

04 76 45 68 52

[drost.evelyne@orange.fr](mailto:drost.evelyne@orange.fr)



## **Vous allez rire !...découvrez la programmation du Belvédère, centre culturel de St Martin d'Uriage**

C'est la promesse que nous vous faisons tout au long de cette saison placée sous le signe de la bonne humeur...

Le rire... parce qu'il rend léger, parce qu'il offre la distance de l'humour et de l'ironie, parce qu'il est une force, parce qu'il facilite le partage...

tout le sens que nous mettons dans ces rencontres culturelles du Belvédère.

Nous vous disons, à très vite...et ce n'est pas une blague !

### **Prochaine programmation jeune public :**

**Bobines & Flacons, mercredi 4 décembre à 17h**

par la Compagnie Artiflette (déjà accueillie sur Revel lors de la tournée "Grési Dos d'Ane" et pour son spectacle "Jeanne Bouton d'Or")

Bienvenue chez Lucette ! Chez Lucette, on trouve de tout. Des chansons dans les flacons, des comptines dans les bobines, des histoires dans les tiroirs. Des acrobates dans les petites boîtes, des ritournelles dans les bouteilles, des vocalises dans les valises, des mystères dans les paniers. Ça trafique, ça vous pique, c'est trop rigolo !

Jeune public > dès 2 ans ! Durée entre 30 et 50 min / Tarif unique 6 €

**Programmation complète sur**

<http://www.belvedere-culture.fr/>

**Toute l'équipe du Belvédère**

DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2019

de 9h à 17h30

REVEL



# Marché des créateurs et producteurs locaux

Entrée gratuite - **Parking**

Salle de l'Oursière - Petite restauration sur place

Peinture | Poterie | Bijoux | Textile & Couture | Chocolats | Confitures ... et autres gourmandises



### jeudi 14 novembre 2019

- **Mairie : Réunion inter-associations**  
Mairie - Salle du Conseil / 20h30

### vendredi 15 novembre 2019

- **AG C9** / Grange Freydane / 20h00
- **Réunion de préparation du marché de Noël**  
APE / Espace Enfance - Salle Orange / 20h00
- **Permanence déchetterie mobile**  
Le Grésivaudan / Saint Jean le Vieux,  
près de l'abri à sel / 9h-12h & 13h-15h

### mardi 19 novembre 2019

- **Tirage au sort vente de bois**  
Mairie - Salle du Conseil / 18h00

### mercredi 20 novembre 2019

- **Réunion publique / Grés'21**  
Grange Freydane / 20h00

### vendredi 22 novembre 2019

- **AG Les Castors du Dimanche**  
Grange Freydane / 19h00
- **Soirée d'accueil nouveaux revélois**  
Mairie - Salle du Conseil / 20h30

### dimanche 24 novembre 2019

- **Marché des créateurs**  
Salle de l'Oursière / 9h00-17h30

### lundi 25 novembre 2019

- **Groupe parents-élus "périscolaire"**  
Mairie - Salle du Conseil / 20h30

### samedi 7 décembre 2019

- **Marché de Noël et vente de sapins** / APE  
Place du marché et salle de l'Oursière / 9h-18h
- **Téléthon**, avec participation des commerçants  
Place du marché / 10h-18h

### vendredi 10 janvier 2020

- **Voeux du maire**  
Mairie - Salle du Conseil / 19h15

### samedi 11 janvier 2020

- **Conférence "Le climat est dans l'assiette"**  
APAQ / Mairie - Salle du Conseil / 20h00

### samedi 12 janvier 2019

- **Fermeture de la période de chasse à Revel** / ACCA

## Infos utiles

### Secrétariat

Tél. : 04 76 89 82 09  
Email : mairie@revel-belledonne.com

### Ouverture au public

Lundi : 13h30 - 17h00  
Mardi : 14h00 - 19h00  
Mercredi : 08h30 - 11h30  
Vendredi : 14h00 - 18h00

### Services Techniques

Tél. : 04 76 00 90 67  
services-techniques@revel-belledonne.com

### Cantine et Garderie

Tél. : 04 76 89 82 78  
Email cantine : cantine@revel-belledonne.com  
Email garderie : garderie@revel-belledonne.com

### Infos pratiques EDF-GDF

Accueil téléphonique : 0 810 668 284  
Urgence Électricité : 0 810 333 438

### Bibliothèque Municipale

Tél. : 04 76 89 86 45  
Lundi : 16h-18h (sauf vacances scolaires)  
Mercredi : 17h-19h (sauf vacances scolaires)  
Samedi : 10h-12h

### Site Web

Retrouvez toutes les informations de contacts sur  
<http://revel-belledonne.com/mairie>

